

GUIDE ÉCO-CITOYEN DE LA RÉPARATION

STOP AU COUP DE LA PANNE!





INTRODUCTION

Chaque année, ils sont 40 millions à faire le coup de la panne... Et ça nous use les nerfs ! 50 % de nos appareils électriques et électroniques défectueux finiront à la benne. Les autres iront chez le réparateur si nous ne renonçons pas en chemin. Résultat, chacun d'entre nous produit chaque année de 16 à 23 kg de Déchets Électriques et Électroniques. Avec un nombre croissant d'équipements mis sur le marché et une durée de vie moyenne divisée par deux, la tendance risque de se renforcer... Les nouveaux appareils high-tech comme les smartphones ou les tablettes ont une durée d'utilisation moyenne qui ne dépasse

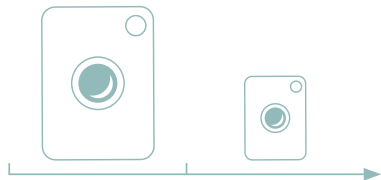
plus deux ans ! En 2015, seul 1% des Déchets Électriques et Électroniques a pu être ré-employé et réintégrer le marché sous forme d'appareils de seconde main ! Aujourd'hui, le recyclage de nombreux composants coûtant très cher, le taux de recyclage par métaux reste donc très faible. Un smartphone contient environ 60 métaux et terres rares dont seulement 9 ont un taux de recyclage supérieur à 50%. Pour réduire au maximum ces impacts dramatiques, il faut garder les produits en vie plus longtemps ! Que faire ? Privilégier l'achat d'objets de seconde main plutôt que de biens neufs, et faire réparer nos biens !

L'EXTRACTION : UN FLÉAU ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL!

Les appareils électriques et électroniques sont fortement consommateurs de ressources non renouvelables. Or il ne reste plus que 10 à 60 ans de réserves exploitables pour nombre de métaux stratégiques. Partout où elle a lieu, l'activité minière génère en outre de lourds impacts sur les écosystèmes, notamment en Afrique, en Amérique du sud et en Asie.

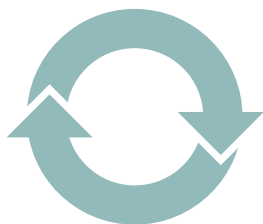
La durée de vie moyenne

des appareils électriques et électroniques a été **divisée par deux** en 25 ans !



Le saviez-vous ?

L'allongement de la durée de vie des produits pourrait générer des économies pour les ménages de plus de **50 milliards d'euros**.



En 2015, faute de collecte de biens réparables et de récupération des pièces détachées, seul 1% de nos Déchets Électriques et Électroniques a été réemployé.

57% des Déchets Électriques et Électroniques et 85% des téléphones cassés ne sont pas collectés aujourd'hui.



Ce sont autant de métaux qui ne peuvent pas être recyclés, et autant de nouvelles mines qui ouvrent pour extraire ces métaux, au lieu de recycler ceux collectés.

CES SECTEURS EMPLOIENT BEAUCOUP DE MONDE EN FRANCE !

50 000 pour la réparation des biens d'équipements.

22 000 pour l'occasion et le réemploi de biens en fin de vie.



AUTOPSIE D'UN SMARTPHONE

☐ Terres Rares pour écran tactile



Chine - Région du Lac Baotou



Rejet de boues radioactives.



Explosion de cancers et malformations chez les habitants.

🔋 Lithium pour batterie



Argentine, Chili et Bolivie.



Main-mise sur la ressource en eau.



Graves problèmes d'accès à l'eau pour les habitants de cette région aride.

🌐 Cobalt pour carte mère



République Démocratique Du Congo



Aucune condition de sécurité dans les mines artisanales exploitées.



Des milliers d'enfants y travaillent.

Les cartes mères contiennent également de l'or, de l'étain, du tungstène et du tantale, métaux qui financent le conflit armé dans ce même pays depuis plus de 20 ans.



CONCLUSION

Pour réduire au maximum ces impacts dramatiques, il faut garder les produits en vie plus longtemps ! Que faire ? Privilégier l'achat d'objets de seconde main plutôt que de biens neufs, et faire réparer nos biens ! Et on va vous y aider !

— RÉFLEXE N°1 —

ACHETONS D'OCCASION





L'univers de la seconde main

Il existe une myriade d'acteurs impliqués dans la vente d'objets de seconde main, et les Amis de la Terre sont là pour nous aider à y voir plus clair !

1/ S'adresser en priorité aux structures solidaires

Pour des meubles, bibelots, livres, jouets, vaisselle, vêtements :

- **Emmaüs** s'est implanté sur l'ensemble du territoire, avec 288 magasins.
<http://emmaus-france.org>
- **Le Réseau des Ressourceries** : il y en a des dizaines dans toutes les régions de France, qui organisent également des ateliers d'auto-réparation et de bricolage.
<http://www.ressourcerie.fr>
- **Les boutiques de la Croix Rouge et le Secours Populaire** permettent de contribuer aux programmes qu'elles mènent.
- La Région Ile-de-France a lancé un annuaire du réemploi <http://www.recup-id.fr> et les groupes locaux des Amis de la Terre ont dressé un annuaire unique réunissant ces différents réseaux du réemploi.
<http://www.produitspouirlavie.org>

Spécialisées dans les équipements électriques et électroniques :

- **Le réseau ENVIE** pour l'électroménager : 45 magasins présents dans toute la France.
<http://www.envie.org>
- **Les Ateliers du Bocage** collectent les appareils informatiques et téléphones mobiles

auprès des entreprises, mais aussi des particuliers.

- D'autres structures moins connues comme la SCOP Cévèennes Libre ou le Libre Vanvéen développent des logiciels libres permettant d'utiliser de vieux ordinateurs.

Elles fonctionnent sur de l'apport volontaire de biens. Lorsque nous achetons un nouvel équipement, donnons leur l'ancien !

2/ Les sites de don ou de location entre particuliers

- GEEV, cestbonesprit, donnons.org
- Zilok, e-loue

3/ Tenter le reconditionnement

Aujourd'hui, des entreprises proposent la reprogrammation des téléphones ou ordinateurs en état de marche dont les usagers ne veulent plus, ou le démontage des appareils usagés en pièces détachées pour reconstituer un appareil. Trois appareils sont alors nécessaires pour en fabriquer un nouveau.

- RE-COMMERCE
- Back Market

Nous attirons l'attention sur le fait que ces modèles ont un impact écologique et social négatif concernant le reconditionnement d'appareils en état de marche en Asie.

— RÉFLEXE N°2 —

ACHETONS DURABLE ET RÉPARABLE





Trouver des produits neufs et réparables

Pour l'écologie et pour notre compte en banque, il est important de s'orienter vers des appareils réparables. Si le prix peut parfois être plus élevé, il sera amorti sur le long terme. Un appareil Seb coûte plus cher qu'une entrée de gamme mais les pièces détachées sont disponibles pendant 10 ans. Évitions au maximum les appareils qui contiennent des composants électroniques superflus, et les objets connectés. Privilégions une cafetière italienne ou un bodum à une machine expresso ; un lave-linge simple à un appareil avec trop de fonctionnalités. **Less is more en matière de durabilité.**

High-Tech et informatique

Le guide **IFix It** est la référence incontournable pour l'évaluation de la réparabilité des smartphones, des tablettes et des ordinateurs portables.

<http://fr.ifixit.com>

Électroménager, télévision et multimédia

Il n'y a pas de guide exhaustif sur la réparabilité des autres appareils. Un site a été développé par **Comment Réparer** et **HOP** pour recueillir les avis des consommateurs.

<http://www.produitsdurables.fr>

Plus nous serons nombreux à donner notre avis sur nos produits, plus il nous sera utile pour en choisir de nouveaux !



**Samsung
Galaxy S8**
Note de 4/10

- + Les composants peuvent être remplacés
- La double vitre est difficilement réparable
- Batterie est difficile à réparer et remplacer



Fairphone
Note de 10/10

- + La batterie et l'écran sont facilement remplaçables
- + Les autres composants sont aussi remplaçables
- + Les instructions de démontage sont fournies



Choisir un produit dont les pièces détachées seront **disponibles pendant longtemps !**

La loi consommation de 2016, ou loi Hamon impose que l'information sur la durée de disponibilité des pièces détachées des produits mis sur le marché depuis le 1^{er} mars 2015 soit délivrée au consommateur par le vendeur de manière lisible avant la conclusion du contrat. Une fois la durée de disponibilité affichée, elle crée une obligation légale pour le constructeur du bien de fournir - dans les deux mois - les pièces pendant la durée indiquée.

En 2016, l'information n'était pas disponible dans 60% des cas et lorsqu'elle l'était, elle n'était pas disposée de manière à attirer l'attention des consommateurs. En 2017 les pratiques s'améliorent, mais restent très disparates. Certains distributeurs - Fnac, Darty, Conforama - affichent la disponibilité des pièces détachées sur l'étiquette de chaque produit. D'autres dispensent l'information en un seul point du magasin, d'autres enfin sur une feuille

centralisant l'ensemble des marques. Certains obtiennent les informations de l'ensemble de leurs fournisseurs, d'autres non. C'est notamment le cas de la vente en ligne. C Discount affirme que 80% des fournisseurs ne lui transmettent pas d'information sur les pièces détachées. Sur Amazon ou Rue du commerce, l'information sur les pièces détachées est rarement disponible, voir totalement absente. Même quand elle est affichée, elle se trouve à la fin d'une très longue liste de caractéristiques du produit accessible seulement en cliquant sur « plus de détails ».

Pour que cette obligation d'information des consommateurs soit plus efficace, il faudrait notamment que les produits ne disposant pas de pièces détachées soient clairement signalés aux consommateurs. Le Président Emmanuel Macron s'est engagé pendant la campagne à réécrire le décret.

LE GIFAM

Le Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils d'équipement Ménager se montre plus vertueux que ses confrères fabricants d'électronique ou de multimédia. Le GIFAM a pris l'initiative de publier la liste de la durée de disponibilité des pièces détachées pour les principales marques d'électroménager accessibles sur leur site.



GROS ÉLECTROMÉNAGER

PIÈCES DÉTACHÉES DISPONIBLES PENDANT...

11 Ans

MIELE

10 Ans

AEG

ARTHUR MARTIN

ASKO*

BEKO

BOSCH*

BRANDT

DE DIETRICH

ELECTROLUX

FALMEC*

FAURE

FRIGIDAIRE

GAGGENAU*

GRUNDIG

KITCHEN AID

LEISURE

LIEBHERR

NEFF*

ROBLIN*

SAUTER

SIEMENS*

SMEG

VEDETTE

VIVA*

8 Ans

GORENJE

SIDEX

7 Ans

CANDY

FABER*

FRANKE*

HOOVER

LG

ROSIÈRES

SAMSUNG

WHIRLPOOL

5 Ans

BOMPANI*

DOMAN*

HOTPOINT

INDESIT

KONTACT*

LADEN

SCHOLTÉS

TRIOMPH*



PETIT ÉLECTROMÉNAGER

PIÈCES DÉTACHÉES DISPONIBLES PENDANT...

11 Ans

MIELE

10 Ans

CALOR*

ELECTROLUX

KITCHEN AID

KRUPS*

LAURASTAR*

MAGIMIX*

MOULINEX*

ROWENTA*

SEB⁵

SMEG*

TEFAL*

TORNADO

ZANUSSI

7 Ans

BOSCH

HOOVER*

PHILIPS*

SAMSUNG*

5 Ans

ASTORIA

DOMENA*

LAGRANGE

LECOASPIRA

LG

POLTI

REMINGTON

RIVIERA&BAR

SIMÉO*

STEAMONE

UNICO

VAPORELLA

VAPORETTO

4 Ans

BEKO*

GRUNDIG*

3 Ans

STUDIO*

BY ASTORIA*

STUDIO*

BY RIVIERA&BAR*

*Attention, ces constructeurs assurent la disponibilité des pièces détachées sur certains produits et pas d'autres. De plus, le coût de la pièce détachée n'est en général pas publié alors qu'il jouera un rôle déterminant dans le choix de la réparation par le client.



RÉFLEXE N°3

**FAISONS RÉPARER NOS
BIENS SOUS GARANTIE**



La garantie légale de conformité

Toute personne ayant acheté un bien en France, y compris sur internet, est protégée si une malfaçon du produit provoque la panne de son appareil sans mauvais usage de sa part... Elle peut réclamer réparation pendant 5 ans, au titre du droit général des contrats, mais c'est alors à elle de prouver qu'il y a un défaut de fabrication : complexe et coûteux ! Pour mieux protéger le consommateur, un dispositif spécifique a été introduit : **la garantie légale de conformité. Pendant deux ans après l'achat, le client a droit à la réparation ou au remplacement à neuf du bien**, soit auprès du constructeur s'il a acheté directement chez lui ou sur un site de vente en ligne, soit auprès du distributeur physique qui lui a vendu.

Pendant les deux ans, **c'est au professionnel de prouver que le défaut n'est pas dû au produit mais à l'utilisateur.**

Conseils pour faire appliquer sa garantie de façon écologique :

- 1/** Demander à ce que notre bien soit réparé et non remplacé à neuf.
- 2/** Dénoncer l'exclusion par les constructeurs et les distributeurs des batteries de la garantie légale. Malgré ce qu'ils disent, rien dans la loi ne les autorise à les exclure !
- 3/** Dénoncer l'exclusion des logiciels d'exploitation.
- 4/** Rappeler au distributeur que c'est à lui de prouver qu'il y a un défaut.

LES GARANTIES COMMERCIALES OU GARANTIES « CONSTRUCTEURS » : ALERTE ARNAQUE !

Des garanties commerciales sont souvent proposées en magasin à un coût important. Cela ne veut pas dire que ces biens sont durables. C'est un marché juteux pour les distributeurs mais peu intéressant pour les consommateurs ! Un vendeur FNAC dénonce : « Dans les objectifs qui nous sont assignés, la vente de produits est quasiment devenue secondaire. Notre mission est désormais que le client reparte avec le produit qu'il est venu chercher et un service lié : extension de garantie, carte de fidélité, crédit, etc. »

LE DÉLAI DE RÉTRACTATION LORS D'UN ACHAT SUR INTERNET N'EST PAS LE DÉLAI DE GARANTIE !

Le vendeur ne peut pas dire que le délai de rétractation de 14 jours, lié à la vente en ligne, est dépassé pour refuser de faire jouer une garantie. En effet, l'exercice des garanties est indépendant de l'éventuel droit de rétractation.

RÉFLEXE N°4

RÉPARONS NOS BIENS HORS GARANTIE





Ne pas hésiter à s'adresser à un réparateur indépendant !

Lorsque notre bien n'est plus garanti ou que nous l'avons accidentellement endommagé, nous n'avons pas toujours le réflexe de nous tourner vers la réparation pensant qu'il ne peut pas être réparé ou que cela va nous coûter trop cher.

Pourtant, un grand nombre de biens peuvent encore être sauvés et ça vaut le coup de se renseigner.

Les services après-vente des distributeurs ou des constructeurs pratiquent la réparation en remplaçant des pièces entières, ce qui peut s'avérer onéreux pour le client. En effet, les pièces ont souvent un coût supérieur à la moitié d'un modèle similaire neuf.

Dès lors il ne faut pas hésiter à s'adresser à un réparateur non agréé.

Bien que les produits soient de plus en plus complexes et non conçus pour la durabilité, les réparateurs indépendants ont souvent les outils et l'expertise pour ressusciter de nombreux appareils. De plus, leur habilité à intervenir sur le composant, lorsque c'est possible, leur permet parfois de proposer des services à moindre coût. La réparation de cartes mères, des petits moteurs ou des dalles des écrans des Déchets Électriques et Électroniques permet ainsi d'économiser de l'argent et des ressources. On soutient en plus un secteur fortement pourvoyeur d'emplois.



CAS PRATIQUE

Un adhérent des Amis de la Terre a rencontré récemment un problème avec un MacBook Air Retina dont le réparateur agréé proposait le remplacement de la carte mère pour 500€. Un réparateur indépendant a diagnostiqué un encrassement du système d'aération, nettoyé ce dernier et changé la pâte thermique pour 50€ seulement. Son MacBook se porte désormais comme un charme. Des annuaires élaborés en collaboration avec l'ADEME et les régions, recensent les réparateurs engagés pour l'écologie et des services de qualité en France. Les Amis de la Terre recommandent également l'annuaire des réparateurs de Commentreparer.com qui propose des solutions pour une large palette de Déchets Électriques et Électroniques. Il nous renseignera sur les professionnels présents aux alentours, quelle que soit la localité où nous habitons.

Attention aux intermédiaires de type monsav.com, qui prennent des marges très importantes et mettent les réparateurs en difficulté !



Tentez l'auto-réparation sur des pannes bénignes !

Il ne faut pas hésiter à tenter l'aventure de la réparation. Certaines pannes bénignes sont facilement réparables par les utilisateurs eux-mêmes.



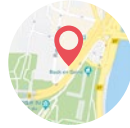
CAS PRATIQUE

Vous avez oublié vos clés dans votre machine à laver, achetée pour 400€ environ. Une aube de tambour est cassée et le linge n'est plus lavé correctement. Si le tambour de votre modèle n'est pas soudé, il est facile de remplacer l'aube, fixée avec 4 vis. Pour des pièces coûtant entre 10€ et 20€, même dans l'hypothèse où les trois aubes seraient endommagées, la réparation reviendra à 70€ maximum, tarif plus intéressant que le rachat d'une machine d'entrée de gamme à 200€.

Nous pouvons également recevoir les conseils d'autres citoyens dans le cadre des ateliers participatifs d'auto-réparation, où des bricoleurs partagent leurs connaissances. Il existe également de plus en plus de sites de vente en ligne de pièces neuves ou d'occasion et de partage de connaissances pour favoriser l'auto-réparation.

Des « Fablabs » équipés d'imprimantes 3D existent également, où chacun peut venir imprimer une pièce en plastique manquante plutôt que de la commander chez le fabricant. Mais l'adhésion reste chère pour l'instant. Gageons néanmoins que cette technologie révolutionnaire a de beaux jours devant elle. Car, le saviez-vous, on peut également imprimer des pièces en... métal !

Attention : les réfrigérateurs contiennent un gaz frigorigène très inflammable. Si la panne concerne un élément interne : faites appel à un professionnel pour éviter tout risque d'accident ! Nous attirons également votre attention sur le fait que l'auto-réparation sur des biens aux composants intégrés et miniaturisés comme les smartphones, malgré la disponibilité de notices très complètes, peut s'avérer plus technique qu'il n'y paraît.



Où trouver des pièces détachées abordables ?

Certains distributeurs pratiquent la vente de pièces détachées directement au consommateur en l'absence de toute prestation de réparation.

Les pièces détachées seront parfois disponibles en rayon, sur le site du magasin ou en s'adressant au SAV. Fnac, Darty, Boulanger et Conforama par exemple, vendent des pièces détachées. Si nous avons choisi une marque qui assure la disponibilité des pièces détachées, il y a des chances que nous trouvions notre pièce chez un distributeur. Si elle n'est pas disponible immédiatement, le distributeur a l'obligation de la commander auprès du constructeur, et elle devra être livrée dans les deux mois. Cela peut paraître long, surtout que son coût peut s'avérer quasiment équivalent au coût d'un bien neuf sur du petit électroménager.

Ne nous décourageons pas ! De nombreux sites vendent des pièces détachées originales ou adaptables à coût plus réduit.

POUR L'ÉLECTROMÉNAGER

NPM ou SPAREKA proposent un très large choix de pièces pour le gros et le petit électroménager. On compte 15 à 20€ pour des pièces simples (filtre de pompe AEG, ou Whirlpool) mais ça grimpe très vite pour les cartes mères : 70 à 150€... on nous avait bien dit de ne pas acheter de l'électroménager du futur!

<http://www.npm.fr>
<http://www.spareka.fr>

POUR LES PRODUITS HIGH-TECH

Les sites de tutoriels de réparation pour le high-tech - SOSAV, I Fix It - vendent également des kits de pièces détachées et d'outils de réparation. Chez SOSAV, le kit « vitre arrière » d'iphone coûte 15€ et un haut-parleur 5€.

<https://www.sosav.fr>
<https://fr.ifixit.com>



Catégorie

**Classement des
distributeurs en fonction
des 4 réflexes pour
la durabilité**



Pourquoi ce classement ?

En France, ce sont vers les distributeurs que les citoyens doivent se tourner pour faire respecter leurs droits, à moins qu'ils n'aient acheté leurs biens dans un point de vente directement géré par le fabricant : Apple store, Ikea etc. Mais les distributeurs et les constructeurs partagent ensuite la responsabilité économique et technique liée à la garantie. Dans le cadre des sites de vente en ligne, les clients sont également directement renvoyés sur le service après-vente des constructeurs. Sous garantie, ce sont des distributeurs que dépendent en premier lieu les taux de réparation et de remplacement à neuf des biens. 69% de toutes les réparations sont assurées par les distributeurs, ils sont donc responsables

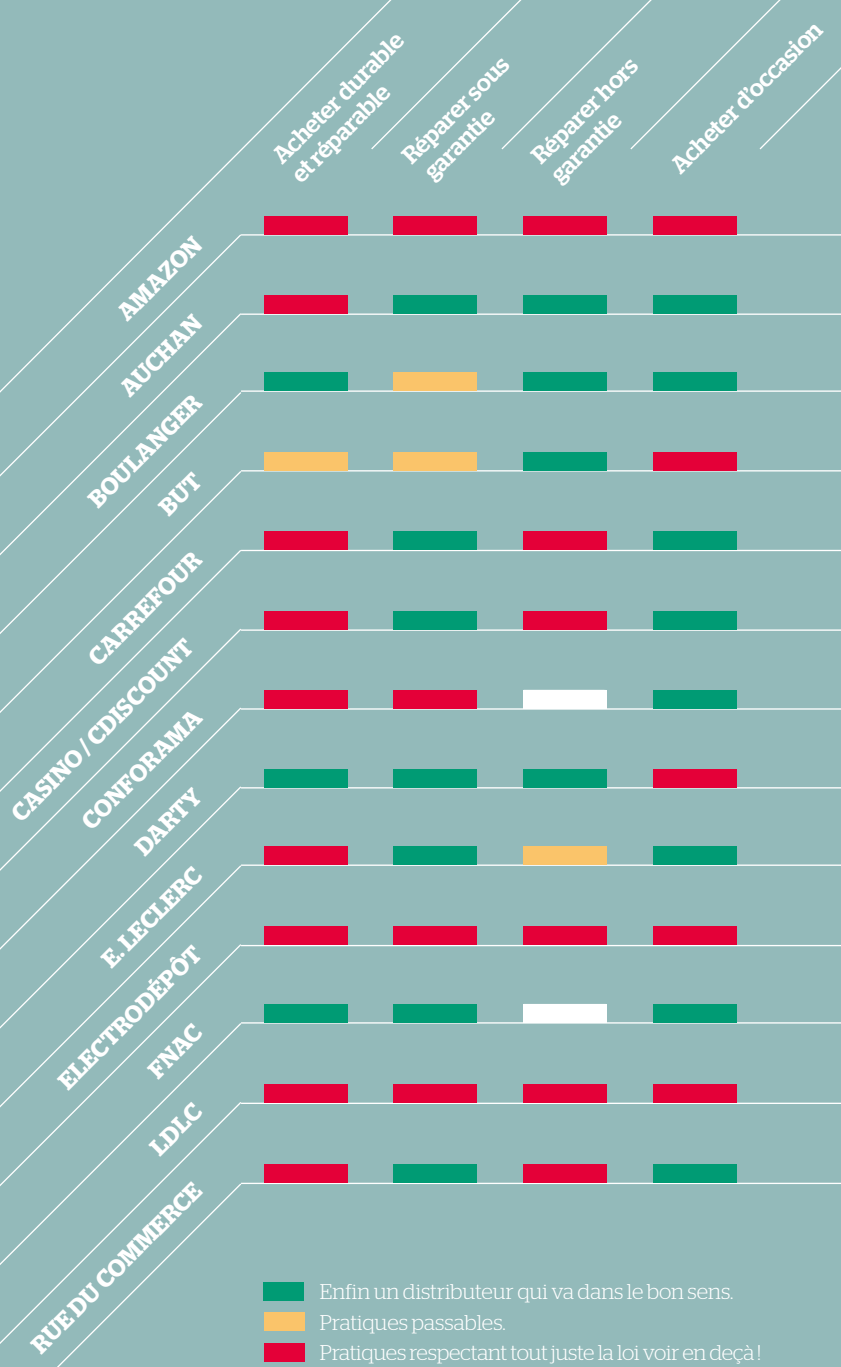
des ressources naturelles préservées ou gâchées. Pour nous aider à faire le tri entre les enseignes qui respectent le mieux nos droits et privilégient la réparation, les Amis de la Terre ont adressé un questionnaire aux 13 grands distributeurs d'équipements électriques et électroniques d'envergure nationale, en incluant la vente en ligne.

Verdict : aucun distributeur ne peut se targuer d'être vraiment vertueux en matière d'allongement de la durée de vie des produits, mais certains ont engagé des démarches d'amélioration de leurs pratiques et de responsabilisation de leurs fournisseurs sur ces enjeux.

LES PRATIQUES ILLÉGALES DES ENTREPRISES DE VENTE EN LIGNE ET LA MANIPULATION DU CONSOMMATEUR

Amazon n'informe pas les consommateurs de leurs droits à la garantie légale de 2 ans. Ils mentionnent seulement la garantie commerciale du constructeur, qui peut même être plus courte que la garantie légale ! Pour la prise en charge de leur appareil tombé en panne, le site renvoie sur l'annuaire des constructeurs, qui est parfois incomplet. Surtout, le devoir d'information sur la disponibilité des pièces détachées imposé par la loi n'est pas respecté !

De façon similaire, Rue du Commerce ou Cdiscount, s'ils expliquent sur leurs sites ce que contient la garantie légale, mettent en avant la garantie « fabricant » même lorsqu'elle est de la même durée que la garantie légale. Et surtout, ils n'informent pas sur la disponibilité des pièces détachées. Sur le site en ligne de LDLC, la durée de disponibilité des pièces détachées n'est pas non plus affichée. CDiscount affirme que 80% des fournisseurs ne lui transmettent pas l'information sur les pièces détachées.



- Enfin un distributeur qui va dans le bon sens.
- Pratiques passables.
- Pratiques respectant tout juste la loi voir en deçà !
- Il y'a malheureusement trop d'intermédiaires et d'inconnus pour donner une information fiable.



Acheter **durable et réparable**

- Distributeurs affichant la durée de disponibilité des pièces détachées ou leur non disponibilité sur l'étiquette de chaque produit. Le taux de biens vendus disposant de pièces détachées dépasse les 75%. Les marques vendues ont des garanties commerciales supérieures à deux ans non payantes.
- Distributeurs qui n'informent pas ou peu sur la durée de disponibilité des pièces détachées.



Réparer **sous garantie**

- Distributeurs ayant un taux de remplacement à neuf sous garantie inférieur à 20%.
- Distributeurs en ligne qui n'assurent pas eux-même la garantie et qui laissent le consommateur et l'environnement tributaires de la politique du constructeur. Un régime à deux vitesses inacceptable.



Réparer **hors garantie**

- Distributeurs pratiquant la vente directe de pièces détachées et des tarifs de réparation non prohibitifs, l'impression 3D de pièces détachées ou l'organisation d'atelier de réparation dans les magasins.
- Distributeurs ne pratiquant pas la vente de pièces détachées ou n'assurant aucun service de réparation et aucune promotion de la réparation.



Acheter **d'occasion**

- Distributeurs développant la vente de produits de seconde main ou la location de biens, et assurant la reprise gratuite du gros électroménager lors d'un achat.
- Distributeurs en ligne misant sur la vente de produits neufs à prix cassés en réduisant les coûts structurels, n'ayant pas d'obligation de reprise des déchets ou n'ayant rien mis en place pour le réemploi.



TOUT SAUF
DES DÉCHETS

1/ Donnons nos biens en état de marche à des structures de solidarité

Aujourd'hui, il y a entre 5 et 8,9 millions de personnes pauvres en France, en augmentation d'1 million ces dix dernières années. Si nous ne les utilisons plus, nos vêtements, meubles et équipements électriques et électroniques en bon état seront accueillis à bras ouverts dans les structures de la solidarité. 100 millions de smartphones dorment dans nos tiroirs ! Retrouvons notre vieil ami et offrons lui un nouveau propriétaire. Mais que faire, s'il ne fonctionne plus ?

2/ Donnons nos biens en panne ou cassés à des réutilisateurs solidaires

Les structures du réemploi spécialisées présentées en début de ce guide ont les capacités de réparer vos biens en panne et de leur offrir une seconde vie. Si la place disponible et l'état du bien leur permettent de l'accepter, on est assurés qu'ils mettront tout en œuvre pour le ressusciter. Concernant la téléphonie mobile et les ordinateurs, si nous ne trouvons pas de structure solidaire spécialisée près de chez nous, nous pouvons également nous tourner vers les reconditionneurs.

3/ Si nos biens sont irrécupérables : ne les jetons pas n'importe où !

Les équipements électriques et électroniques, les meubles ou les vêtements nécessitent

d'être collectés séparément pour ne pas être endommagés ou perdus dans un tas de déchets non identifiés. On ne peut pas se contenter de les jeter dans le bac jaune, et il faut les apporter dans des points de collecte dédiés.

Les distributeurs d'équipements électriques et électroniques ont l'obligation légale de reprendre gratuitement notre ancien appareil lors de l'achat d'un appareil neuf équivalent. Lorsque l'on se fait livrer un nouvel appareil, notre livreur peut reprendre l'ancien gratuitement si l'on souhaite s'en débarrasser. Mais ce n'est pas automatique, surtout si vous achetez en ligne ! Il faut donc se renseigner auprès de l'enseigne concernée, a minima tenue de nous orienter vers une autre solution, par exemple des points relais.

Les magasins n'ont pas l'obligation de reprendre votre ancien appareil si vous n'en achetez pas un autre. Mais depuis 2015, les magasins dont la surface de vente consacrée aux appareils électriques et électroniques est supérieure à 400m² doivent reprendre vos appareils de moins de 25cm gratuitement.

On peut également apporter nos meubles ou nos déchets dans les points de tri sélectif en déchetterie. Plus de la moitié des collectivités sont désormais équipées en benne de tri sélectif. Des bornes d'apport volontaire des textiles - Le relais par exemple - maillent également le territoire.

On ne devrait abandonner ses biens dans la rue qu'en toute dernière solution : en effet, même quand on appelle les encombrants, les biens peuvent être sévèrement endommagés par un séjour prolongé en plein air, surtout en hiver.



PASSONS À L'ACTION **ENSEMBLE!**

Rejoignez un groupe local près de chez vous pour mener des actions afin que les constructeurs et les distributeurs vendent enfin des produits réparables. Sensibilisons autour de nous aux enjeux de la réparation.



Les Amis
de la Terre
France

« Le guide éco citoyen de la réparation » a été réalisé par Les Amis de la Terre France à partir d'un travail approfondi sur le secteur de la distribution et de la réparation de biens électriques et électroniques. Le projet est soutenu par le Ministère de la transition écologique et solidaire, l'ADEME, la Région Ile-de-France et la Mairie de Paris. Coordination et rédaction : Alma Dufour et Malika Peyraut. Direction artistique : Pierre Sagot et Sandra Imbault. Graphisme et maquette : Aurélien Dovillez, dovillez@gmx.com. Remerciements à Laurent CIARABELLI et Camille ZAMANT pour leur contribution à la réalisation de ce guide.